



Février 2013 N°53

Le petit Journal de Neufmoutiers en brie



L'année des grands projets

Edito

En France, comme dans l'ensemble de la zone euro, l'année 2013 ne se présente pas sous les meilleurs auspices. C'est pourquoi, plus que jamais, chaque élu doit se mobiliser pour créer de l'emploi et loger à proximité celles et ceux qui oeuvrent sur notre territoire.

Au-delà des critiques acerbes de quelques administrés, toujours les mêmes, qui ne pensent qu'à nuire sans jamais rien proposer de constructif, je continue d'assumer un gros travail pour assurer le devenir de notre commune, de notre intercommunalité et du bassin de vie qui nous concerne.

Notre budget communal 2013 n'échappera pas aux réductions des dotations de l'Etat, au tarissement des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional. Il s'inscrit dans un contexte difficile et contraint. Toutefois, fidèle à mes engagements, je proposerai aux élus municipaux de ne pas alourdir la fiscalité communale, malgré une catastrophe annoncée tardivement par le gouvernement qui concerne les rythmes scolaires et qui peut lourdement grever les finances de la Commune.

C'est bien l'apport financier ou de substitution de la Communauté de Communes du VAL BREON qui nous permet d'équilibrer notre budget, avec en plus, des services nouveaux appréciés, tels que le transport à la demande, le relais d'assistantes maternelles itinérant, la vie culturelle, le prêt de matériel mutualisé aux associations etc...



Le Dossier : «La Fibre Optique et le Très Haut Débit à NEUFMOUTIERS»

Agenda 2013

23 février :

Scènes Rurales « P'tite Mère »

23 mars :

Carnaval suivi
d'une soirée festive avec repas

20 avril à 16 h00 :

Café Biberon

15/16 juin :

Gala de l'Association
Danse Académy

29 juin:

Fête de l'Ecole
avec exposition
de Graines de Cézanne

7/8 septembre:

Fête du Village
avec exposition
de Graines de Cézanne

SUR NEUFMOUTIERS MEME, BEAUCOUP DE CHOSES ONT ETE FAITES EN 2012

- La fin des branchements plomb pour l'eau potable sur toute la Commune, le saturnisme ne peut plus sévir.
- Une belle réalisation : un columbarium et un jardin du souvenir en notre cimetière, réaménagé avec de nouveaux chemins d'accès.
- Des travaux importants d'isolation et de peinture au Groupe Scolaire.
- Une bibliothèque animée, un centre aéré apprécié, une vie associative dynamique, ont jalonné le calendrier passé.
- Grâce au travail de nos employés, le village a été particulièrement bien fleuri cet été (avec une récompense départementale) et un effort porté sur le fauchage des chemins communaux.
- Le Noël des enfants de la commune s'est très bien déroulé, dans la joie et l'émerveillement devant un magnifique sapin et un spectacle théâtral apprécié, offert par la Communauté de Communes.
- Avec l'aide de Monsieur le Directeur du Centre Médical, et bien des démarches personnelles, la route départementale 96, entre la RN4 et Villeneuve-le-Comte a été, enfin, incluse dans le plan de viabilité hivernale des routes par le Conseil Général. C'est pourquoi vous avez pu voir des saleuses et déneigeuses sur cette voie.
- Grâce à la Communauté de Communes qui finance le nouveau réseau « Randonner au cœur de la Brie », un nouvel itinéraire de randonnée de 16 km a été réalisé : « NEUFMOUTIERS : La boucle des 5 hameaux » (panneau de départ au rond-point avec fiche disponible en Mairie)

LORS DE MES VŒUX, J'AI PU ANNONCER L'ABOUTISSEMENT DE 5 GRANDS DOSSIERS POUR NOTRE TERRITOIRE :

- 1)Le Très Haut Débit Internet avec la fibre optique (dossier dans ce numéro.)
 - 2) Le schéma directeur d'aménagement de la Région Ile-de-France applicable fin 2013 où j'ai obtenu l'inscription du tracé du prolongement du RER E à l'Est de Tournan-en-Brie, et le positionnement d'une nouvelle gare sur le site de l'extension de VAL BREON.
 - 3)La création d'une 2ème Zone économique de 150 ha, côté Nord, en continuité de la 1ère Zone.
 - 4)La construction d'une nouvelle Gendarmerie à VILLENEUVE-LE-COMTE, suite à mon action développée dans le « Livre Blanc des élus du Sud A4 » relative à l'implantation de « VILLAGE NATURE ».
 - 5)La sectorisation en Lycée pour NEUFMOUTIERS, qui change à ma demande : ce sera désormais le Lycée tout neuf « CLEMENT ADER » de Tournan-en-Brie et non plus le Lycée « CHARLES LE CHAUVÉ » de Roissy-en-Brie ; surtout lorsque l'on sait que les transports scolaires entre TOURNAN et ROISSY ne seront plus assurés par car ni payés par le Conseil Général à compter de la Rentrée 2013.
- Il est évident que ces avancées résultent de la capitalisation du travail assidu mené dans le cadre de mes fonctions de Conseiller Général, de Président de la Communauté de Communes et de Maire, et je vous le dois bien.

Aussi, pour des sujets aussi importants pour nos habitants, une déclinaison sera faite lors de chaque publication communale cette année.

Vous comprendrez mieux pourquoi vos élus communaux se mobilisent pour créer un programme de logement et recréer un petit commerce de proximité au centre du village.

Ces projets sont porteurs d'enjeux majeurs.
PENSONS AUX GENERATIONS FUTURES EN RESTANT ACTEURS DE NOTRE DEVELOPPEMENT.

Bien sincèrement,
Jean-Jacques BARBAUX

Aménagement et développement du territoire

Équipement en Fibres Optiques

Le dossier : LA FIBRE OPTIQUE

et le Très Haut Débit à NEUFMOUTIERS-en-Brie

La situation à NEUFMOUTIERS :

Malgré les actions du Conseil Général en ce domaine, notre Commune reste très inégalement couverte par l'accès à Internet, avec des dispositifs très divers.

Les gros opérateurs traditionnels ne veulent pas financer des répartiteurs très coûteux pour notre commune parce que pas assez « rentable » en termes d'abonnés.

La situation était donc bloquée et j'essuyais des critiques justifiées par rapport à cette carence.

Sur le plan de l'intercommunalité, la situation était la même.

C'est pourquoi j'ai pesé de toute ma volonté pour la création d'un Syndicat Mixte Départemental « Seine-et-Marne Numérique » qui va doter le département d'une structure juridique à même de déployer les réseaux du futur, notamment la fibre optique jusque chez l'habitant (FTTH), dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) qui fut adopté par les Conseillers Généraux.

Ainsi, ces nouvelles infrastructures permettront d'apporter le Très Haut Débit Internet à tous les Seine-et-Marnais.

Pour les Neufmonastériens se posait le problème du coût de ces techniques, spécifiques à Neufmoutiers d'une part, mais surtout du réseau nécessaire d'autre part.

IMPOSSIBLE POUR NOTRE BUDGET COMMUNAL.

Il fallait donc trouver une autre solution pour sortir de l'impasse.

SEULE LA CAPACITE FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL BREON POUVAIT SUPPORTER UN TEL CHANTIER CHIFFRE A 9 MILLIONS D'EUROS.

Après sensibilisation et impulsion, les élus communautaires des neuf communes décident d'adhérer au Syndicat Mixte d'Aménagement Numérique, puis font évoluer les statuts de la Communauté de Communes en prenant la compétence communautaire en matière d'aménagement numérique pour la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités annexes (article 5).

Choix du TOUT FIBRE OPTIQUE avec calendrier de programmation sur une période 2014/2018.

Priorité donnée aux communes ayant les plus faibles débits.

Le nombre de prises chez l'habitant pourra évoluer, les coûts globaux d'investissement par commune ne sont donnés qu'à titre estimatif.

Le calendrier ci-joint peut-être impacté par la date de création du syndicat mixte départemental et les contentieux possibles.

En tant que Président de la Communauté de Communes de VAL BREON, je puis vous assurer que les financements, pour ce qui nous concerne, sont d'ores et déjà budgétés et que je ferai tout pour tenir mes engagements (c'est cadeau pour chaque commune membre).

JE MAINTIENS QU'UN TERRITOIRE QUI N'AURA PAS ACCES AU TRES HAUT DEBIT INTERNET NE POURRA PAS EVOLUER !

Citation de Georges Bernanos : « On ne subit pas l'avenir, on le fait. »



LA FIBRE OPTIQUE

1- Équipements possibles:

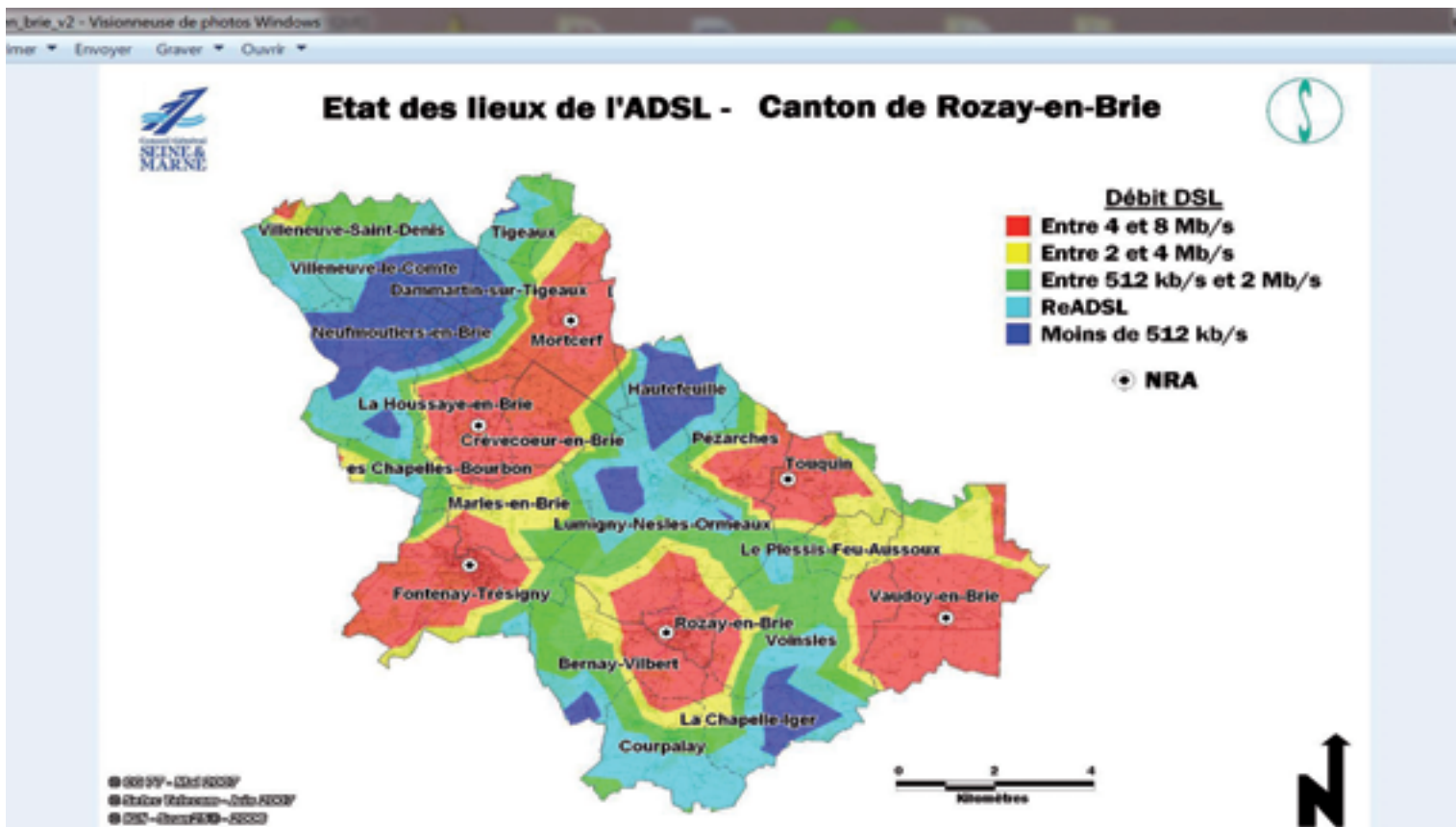
- La fibre directement chez l'habitant (FttH Total) avec un débit de 100 MégaOctets
- La Montée En Débit (MED) :
- Se servir des fils « cuivres » existants pour permettre une augmentation du débit (au maximum 10 MégaOctets)
- Un mixte de FttH et de MED : Certains villages ou quartiers en FttH, les autres en MED, cela pour des raisons de rapport Coûts / Délais

2- Délais:

- Les délais dépendent :
- de notre réactivité, de nos finances, de la capacité du Syndicat à financer nos demandes, des capacités techniques des entreprises à répondre à la demande

3- Préconisations:

- En matière d'équipement : La FttH
- En matière de délais : de 2014 à 2019
- En matière de priorisation :
 - Tenir compte d'un critère ayant trait au débit actuel
 - Equiper en priorité les communes qui subissent le plus faible débit



Calendrier Proposé

Coût moyen à la prise	Commune	Débit (source : CG)	2014		2015		2016		2017		2018	
			Nbre de prises	Coût	Nbre de prises	Coût	Nbre de prises	Coût	Nbre de prises	Coût	Nbre de prises	Coût
828 €	Fontenay	512 kbps	710	587 880 €								
1 296 €	Fontenay	512 kbps-4					638	826448				
1 389 €	Mortcerf	4-8 Mbps									565	784785
1 576 €	Fontenay	512 kbps-4 Mbps			654	1030704						
1 473 €	Marles	2-4 Mbps					497	732081				
1 295 €	Presles	faible-512	680	880 600 €								
1 690 €	Liverdy	4-8 Mbps							643	1086670		
1 948 €	Neufmoutiers	faible	434	845 432 €								
1 620 €	La Houssaye Crevecœur	4-8 Mbps							670	1085400		
2 272 €	Fontenay	faible	178	404 416 €								
2 326 €	Châtres Les Chapelles-Bourbon	512kbps-4 Mbps (faible au centre)			400	930400						
			2002	2 718 328 €	1054	1 961 104 €	1135	1 558 529 €	1313	2 172 070 €	565	784 785 €
★	Coût CC			700 241 €		505 180 €		401 477 €		559 525 €		202 161 €

★ Subventions de l'Etat du département de la région et de l'Europe déduites, ainsi que les partenariats connus



Ces Travaux qui améliorent notre quotidien...

Urbanisme:

1. Réhabilitation des branchements en plomb d'alimentation en eau potable

Débutés le 20 septembre 2012, les travaux de remplacement des branchements en plomb sur la commune réalisés par différents intervenants se sont bien déroulés.

Cette campagne de réhabilitation a été réalisée dans le cadre de la Directive Européenne du 3/11/1998 qui fixe la teneur maximale en plomb dans l'eau potable destinée à la consommation à 10 micro - grammes par litre au 23/12/2013 contre 25 actuellement.



2. Cimetière

Le columbarium, le jardin du souvenir ainsi que le fleurissement sont terminés. Suite au réaménagement du cimetière, la croix a été déplacée et de nouveaux chemins d'accès ont été réalisés. Un nouveau règlement a été adopté lors du conseil municipal du 1er octobre 2012. La mairie reste à votre disposition pour toutes questions ou réservations.



3. Encombrants:

3ème Lundi de chaque mois « **Toujours dans l'esprit de la préservation de l'environnement** ».

Tout ce qui est « petits et gros électroménagers », TV, ordinateurs etc ...n'est pas ramassé par les encombrants. De ce fait, il appartient à chaque habitant de la commune de déposer ce genre de matériel directement à la déchetterie du SIETOM où des containers appropriés sont mis à disposition.



4. Travaux / Permis de construire ou de démolition

Afin d'éviter tous problèmes et désagréments avec la Direction Départementale de l'Environnement et de l'Agriculture de Seine et Marne « D.D.E.A », il est très important de vous renseigner au préalable en Mairie pour tous travaux envisagés par vos soins.

En effet, tout commencement de chantier (exemples : clôture, abri bois, agrandissement, ouverture de fenêtres, piscine etc.....) doit faire l'objet de demande de travaux, de permis de construire ou de démolition.

5. Signalisation

A la demande de certains riverains, des panneaux de signalisation « passage piétons » ont été disposés aux intersections de la rue de l'avenir et de la rue du Général de Gaulle.

6. Randonner autour de Neufmoutiers

A la sortie du village (après le grand rond point), un panneau « départ de circuit » a été installé. Nommée « Neufmoutiers en Brie, la boucle des 5 hameaux », cette randonnée de 16 Km, facile, plaisante et accessible aux enfants, permet de découvrir la faune et la flore locale. Ce circuit s'intègre au réseau « Randonner au cœur de la Brie » dont toutes les fiches sont disponibles à la mairie de Neufmoutiers en Brie ou bien sur les sites internet :

www.valbreon.fr, cc-sourcesdelyerres.fr et si-centrebrie.fr

Maire adjoint à l'urbanisme
David Grassitelli

RANDONNER AU CŒUR DE LA BRIE

Neufmoutiers-en-Brie, la boucle des 5 hameaux



Un circuit facile et plaisant, accessible pour les enfants,
à la découverte de la faune et de la flore locale.



Commodités

- Gare SNCF et RER E à Tournan-en-Brie
- Autocars : Sol'R ligne 209
- chambres d'hôtes, restaurant «Domaine de Bellevue»
- Tous commerces et restaurants à Villeneuve le Comte

Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire sur le descriptif papier.
 - Respecter la nature et la propriété privée.
 - Ne pas abandonner ses déchets.
 - Éviter de fréquenter les circuits en périodes de chasse (se renseigner auprès des maires ou de la Fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables ou de bottes notamment pour les circuits passant en forêt.
 - Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage.
 - Tenir les chiens en laisse.
- Si vous trouvez un obstacle sur votre chemin, merci de l'enlever si vous le pouvez ou de le signaler à la communauté de communes.

Fiche réalisée avec le concours des Communautés de Communes des Sources de l'Yerres et du Val Breon, du Syndicat d'Initiative Centre-Brie, de l'Association pour le Développement de la Brie Centrale et de la Commune de Neufmoutiers-en-Brie.
Ce circuit fait partie du réseau "Randonner au cœur de la Brie" dont toutes les fiches sont disponibles sur les sites internet : www.cc-sourcesdel Yerres.fr, valbreon.fr et si-centrebrie.fr.
Ces fiches sont aussi disponibles au Syndicat d'Initiative de Rozay-en-Brie et dans les mairies.
Conception/Réalisation : Jean JEHL, cartographie et photos : Paul BILLON, Juin 2012



École

1. Cette année, les travaux ont été nombreux :

Au niveau de la cantine, la cuisine a été totalement réaménagée et modernisée.

La classe de maternelle de Mademoiselle Demarle a été repeinte.

Une grande partie des plafonds de l'école ont été rabaissés dans le but d'assurer une température ambiante stable et donc un confort maximal aux enseignants et aux enfants.

2. Un petit point sur l'entretien de l'école

La totalité du ménage est effectué par notre équipe composée de :
Brigitte, Christine, Marie-Hélène et Véronique.

Les peintures, réfections extérieurs et réparations diverses sont faites par:
Jean-Luc, Jean-François et Bernard (agents communaux).

Tous mes remerciements pour leur dévouement et pour la qualité du travail effectué.

3. Garderie, centre aéré, cantine et «Atsem»

Comme l'année précédente, nous avons fait en sorte de maintenir une Atsem avec chaque maîtresse de maternelle le matin, et la surveillance des petits aux dortoirs l'après-midi ainsi qu'une aide à la préparation des travaux manuels.

Concernant la garderie, pas de soucis particuliers et pour le centre aéré, des activités diverses et variées ont été organisées par Florence qui encadre toute l'équipe.

Pour les repas du midi, nos jeunes Neufmonastériens ont la possibilité à chaque repas de donner leur avis. Les résultats nous confortent dans le choix du traiteur que nous avons fait il y a 2 ans.

4. Etude

Depuis la rentrée scolaire, c'est le personnel communal qui est en charge de ce service, après 3 mois de recul, les échos sont plutôt positifs !

Tous mes remerciements à Florence, Brigitte, Christine, Marie-Hélène et Véronique pour leur patience et le professionnalisme dont-elles font preuve chaque jour dans l'exécution de l'ensemble de leurs fonctions.

Christelle Noury
Maire Adjoint aux Affaires Scolaire

Secrétariat

La parution de ce petit journal est à chaque fois l'occasion de souligner l'efficacité du travail de nos secrétaires. Elles font de leur mieux pour apporter réponse et satisfaction à toutes vos demandes, jonglant entre les affaires courantes et les nouveaux projets.
C'est pourquoi, je les remercie vivement de ce travail effectué chaque jour dans la bonne humeur.



PROCES VERBAL
Du CONSEIL D'ÉCOLE
DU 1er trimestre

Lundi 22 octobre 2012

4 rue des Mésange

77610 Neufmoutiers en Brie

Étaient présents :

- Mme Noury, adjointe aux affaires scolaires
- M. Barbaux, maire de la commune
- Mmes Laga, Danthez, Cuvelier, Ravat, Cabillic, Rogue et M. Chevalier, représentants élus des parents d'élèves
- Mme Frayssinet et Mme Mathies, Melle Jean, Melle Demarle et Melle Gaston enseignantes
- Mme Godreau-Dijols, enseignante et directrice

L'ordre du jour est abordé comme suit :

I. Les comptes de l'école

A- Association de l'école

Solde au 15/10/2012 : + 1 827,90€

B- Budget mairie

Solde au 15/10/2012 : + 349,10€

Projet d'achat de matériel de motricité pour les maternelles et manuels scolaires pour les élémentaires.

II. La rentrée 2012

A- Les effectifs

Maternelle	PS/MS	10 + 6 = 16 élèves
	GS/CP	11 + 12 = 23 élèves
Elémentaire	CE1/CE2	13 + 3 = 16 élèves
	CE2/CM1	13 + 6 = 19 élèves
	CM1/CM2	8 + 16 = 24 élèves

Soit en maternelle : PS/MS/GS = 27 élèves

En élémentaire : CP/CE1/CE2/CM1/CM2 = 71 élèves

20 élèves de moins qu'à la rentrée 2011 dont 17 déménagements et 3 départs dans le privé.

Une fermeture est prévue pour la rentrée 2013.

98 élèves

B- La piscine

Tous les élèves du CP au CM2 participent aux activités de natation. Celles-ci s'organisent comme suit :

Classe de CM1/CM2 : 9 séances

Classe de CE2/CM1 : 8 séances

Classe de CP/CE1 : 17 séances

Mme Noury se charge d'annuler le dernier cours de natation du 04/07/2013 car trop peu d'enfants sont présents en fin d'année scolaire.

C- La chorale

Tous les élèves de la GS au CM2 participent à l'activité menée par Mme Mathies et Melle Jean.

Cycle 2 – GS/CP/CE1 : chant

Cycle 3 – CE2/CM1/CM2 : création de paysages sonores, écoute musicale et chant.

Comme l'an passé, une fête sera organisée avant les vacances de Noël (voir plus loin).

D- L'enseignement des langues

L'Anglais est enseigné du CP au CM2 par Melle Jean et Mme Godreau-Dijols.

CP : 45 min/semaine

CE1/CE2/CM1/CM2 : 1h15/semaine

E- L'Education Physique et Sportive

Melle JEAN qui assure son enseignement du CE1 au CM2, rappelle qu'elle fonctionne en cycles d'apprentissage. C'est à dire que s'il pleut lors d'un cycle base-ball, par exemple, elle ne mettra pas en place d'activités d'EPS « bouche-trous ».

F- L'aide personnalisée

Rappel : celle-ci est destinée aux élèves rencontrant des difficultés passagères.

Rappel bis : Le RASED – Réseau d'Aide Spécialisé pour les Enfants en Difficulté - ne se déplace plus dans les écoles.

Suite à la note du recteur d'Académie qui impose un temps de repos de 90min pour tous les élèves le midi, l'aide personnalisée est mise en place cette année de 11h30 à 12h répartie sur les quatre jours de la semaine.

G- Evaluation de lecture de début d'année

Il s'agit d'un test de lecture à haute voix sur une minute avec des textes différents selon l'âge des élèves.

Des questions orales sur le texte lu suivent la première épreuve.

Ce test permet de repérer rapidement les élèves non seulement en difficulté de lecture mais aussi en compréhension.

Suite à ces évaluations, des séances d'aides personnalisées, PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) ou des contrats passés entre l'enfant, ses parents et son enseignante seront mis en place.

D'autres tests seront passés en janvier et en mai par les élèves repérés en difficulté.

H- Nouveau système de notation

Il permet d'être plus juste puisque chaque compétence est évaluée séparément.

Rappel de la nouvelle notation :

A : acquis

PE : Peu d'erreurs

TE : Trop d'erreurs

I-Modification du calendrier scolaire

Les vacances scolaires de la Toussaint sont rallongées de 2 jours.

En conséquence, une journée de rattrapage s'effectuera le mercredi 22 mai 2012 et les vacances d'été commenceront le vendredi 5 juillet après la classe.

J- le règlement intérieur

Une modification a été apportée concernant les sanctions : « un passage du règlement de la classe sera à copier pendant une partie de la récréation. »

Le règlement est à disposition dans le hall d'entrée des maternelles ainsi que sur le site de la mairie de Neufmoutiers.

K- Le personnel

Les ATSEM, le personnel de cantine et de garderie reste inchangés.

Le contrat de Mme Sylvie Heuillard, EVS – Emploi de Vie Scolaire – n'a pas été reconduit par l'inspection académique.

L'étude est à présent assurée par le personnel de la mairie.

Une demande est faite à M. le maire pour avoir un document écrit autorisant les ATSEM à accompagner un enfant avec les pompiers si le cas devait se présenter.

L- Le plan Vigipirate

Nous avons reçu aujourd'hui un courrier de l'Académie de Créteil nous rappelant que l'application des mesures « Vigipirate Rouge » étaient maintenues jusqu'à nouvel ordre.

III. Les élections des représentants des parents d'élèves

Nombre de parents inscrits : 145

Nombre de parents votants : 63

Bulletins nuls ou blancs : 9

Nous sommes ravies de compter, cette année encore la même équipe de parents que l'an passé et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux !

IV. Fonctionnement

- La classe de Melle Demarle (PS/MS) a été repeinte cet été.
- Les plafonds des classes ont été abaissés et isolés pour lutter contre la déperdition de chaleur.
Une demande est faite pour que la température soit réglée – il fait très chaud dans certaines pièces alors que les élèves ont froid dans d'autres.
Serait-il possible de nous prévenir suffisamment tôt, en cas de gros travaux dans nos classes pendant l'été, pour que nous ayons le temps de tout déménager ?
- Le dortoir a été rangé et débarrassé des tables, chaises et autres meubles inutilisés.
- Serait-il possible d'installer un radiateur dans la tisanerie qui n'en possède pas ?
- Une commission de sécurité officielle est passée et n'a pas relevé de gros problèmes de dysfonctionnement.
- Les maîtresses signalent des fils électriques pendants (la mairie précise que ce sont des fils basse-tension et donc non-dangereux) et des prises déboîtées. Elles s'étonnent que la commission de sécurité ne l'ait pas remarqué.
- Un carnet pour les travaux a été mis en place.

Les enseignantes demandent à être informées lorsque certaines pièces de l'école sont utilisées pour stocker du matériel.

V. Sorties, animations, fêtes...

- « **Sortie à l'escargotière** » de Servon pour les PS/MS/GS/CP le 11/10/2012.
- « **Opération nettoisons la nature** » le 28/09/2012.

De nombreux déchets ont été collectés.

Un grand merci aux parents qui nous ont accompagné.

Sorties et fêtes prévues :

- « **Palais de la découverte** » à Paris pour les CE2/CM1/CM2 le 04/12/2012.
- « **Musée d'Histoire naturelle** » à Paris pour les CP/CE1 (organisation en cours).
- « **Fête de Noël** » le vendredi 14/12 (date à confirmer)
Spectacle, marché de Noël et apéritif dinatoire
(horaires et détails de l'organisation à venir)
- « **Fête de l'école** » le samedi 29 juin 2013 (date à confirmer et organisation à venir ultérieurement)
La remise des dictionnaires aux CM2 aura lieu avant l'ouverture de la fête de l'école.

Autre sortie prévue pour les maternelles en fin d'année mais non encore déterminée.

Les subventions pour les sorties

- La mairie nous octroie une subvention d'un montant de 1 500€ (même somme que l'an passé malgré la baisse des effectifs).
- L'APE (Association de Parents d'Elèves) donne 2 000€.

Un grand merci pour les enfants !

VI. Questions des parents

A - Un courrier « anonyme » concernant les punitions est arrivé dans la boîte aux lettres de l'école. Celui-ci a été lu et commenté aux personnes présentes.

Nous pensons toutefois qu'il est inutile de reproduire ce qui a été dit car l'auteur de la lettre a déjà reçu une réponse de la part des maîtresses auxquelles il s'était adressé.

Nous regrettons qu'il n'y ait pas eu de communication adulte possible.

B - Le même courrier comportait une partie concernant la cantine qui a été transmise à la mairie.

Réponse de M. le Maire et de Mme Noury, adjointe aux affaires scolaires :

Les menus de la cantine sont mis en place avec la mairie et le traiteur. Les repas sont variés et équilibrés et ceux-ci sont choisis en fonction de critères de qualité (ex : véritable purée de légumes).

La mairie invite les parents qui le souhaiteraient à aller visiter les locaux du traiteur OCRS qui se trouve à Ozoir la Ferrière.



Le Centre Aéré

Après douze années d'existence, le Centre aéré de Neufmoutiers-en-Brie accueille toujours davantage d'enfants : à ceux du village s'ajoute ceux des communes voisines dont les parents se montrent très satisfaits de la qualité du service éducatif dispensé par le personnel. Nous tenons à remercier tous les parents pour leur générosité : dons de jeux, de jouets, de livres, de dvd et même d'une télévision, ce qui a enchanté les enfants.

La sortie au Parc d'attraction T'y Bamboo, au mois de juin, à Dammarie les Lys, s'est merveilleusement bien déroulé. Les enfants ont découvert une multitude de manèges amusants, tout près de chez eux. Le cadre rappelait la fête foraine ! Petits et grands ont pu s'émerveiller, rêver, rire et se faire peur : en témoignent ces quelques photos !!!

Novembre a revêtu son costume d'Halloween : de terribles sorcières, de petits diables, des monstres en tous genres et des momies ont envahi notre Centre !

Toute l'équipe du Centre aéré, Brigitte, Christine, Véro, Marie-Hélène et Florence vous souhaitent une bonne année 2013.

L'éducatrice de jeunes enfants,
Florence Guibert.



Bibliothèque de Neufmoutiers en brie

La Bibliothèque



La bibliothèque a ouvert ses portes le Samedi 1^{er} Septembre et fait « journée portes ouvertes » le 2 Septembre 2012.

Nous avons eu 3 inscriptions pour cette journée et beaucoup de personnes ont fait le détour pour visiter la bibliothèque.

Animation

Une animation fut programmée par Alice, éducatrice au Val Bréon avec les assistantes maternelles le 9 Octobre 2012.

Quatre assistantes maternelles accompagnées des tout-petits ont participé à cette matinée.



Secteur Adultes

La bibliothèque a environ 5200 livres en stock renouvelés régulièrement car les livres anciens ou qui ne sont pas empruntés sont soit éliminés soit donnés à d'autres bibliothèques pour laisser la place aux nouveautés.



Secteur Jeunesse

Ce stock provient en grande partie des achats et de dons de livres neufs.

Les livres offerts sont triés et répertoriés les livres anciens et les doublons partent à d'autres endroits.

Les livres abimés prennent le chemin de la déchetterie.

La bibliothèque de Janvier à fin Novembre 2012 a reçu :

323 jeunes tous âges confondus soit en prêt:

332 romans, 342 livres d'images, 44 contes, 540 B.D et 103 documentaires.

278 adultes soit en prêt:

487 romans (terroir, policier et détente), 64 documentaires et 10 B.D.

Ces chiffres sont en évolution par rapport à 2011 et c'est plutôt encourageant.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte le :

Samedi de 10h30 à 12h30 et le Mardi de 16h30 à 18h15.

Et que l'inscription familiale est annuelle (date à date) et qu'elle représente à peine le prix d'un livre adulte acheté.

Nous vous invitons à venir visiter la bibliothèque et nous aurons plaisir à vous recevoir.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013.

Christiane Richard



Association « Les Jeunes d'Autrefois »



Assemblée Générale

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 29 juin 2012. Après lecture du rapport moral et financier, tous les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité.

La soirée s'est terminée autour d'un buffet froid et comme d'habitude dans une très bonne ambiance.



La Fête du Village

C'est toujours l'effervescence à la rentrée de Septembre pour les préparatifs de notre tombola, c'est notre façon de participer à la fête du village, mais c'est grâce aux villageois que notre stand connaît un vif succès, beaucoup d'animation autour de nombreux lots exposés.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à leurs collectes.



La Fête du Beaujolais Nouveau

Encore une occasion pour nous réunir autour d'un copieux repas (couscous) dont 40 personnes.

Nous tenons à remercier notre « druide » qui nous apporte tous les ans sa potion magique, bon remède pour la digestion mais comme Obélix nous ne sommes pas tombés dans le tonneau.



Sortie à Paris

La soirée du 8 Décembre, sortie au « théâtre des deux ânes » pour un spectacle d'humour politique (Hollande met le P.I.Bas). Ensuite, visite des illuminations de Paris et comme vous avez pu le remarquer, nous aimons la bonne table donc nous finirons cette soirée au restaurant avec 34 participants

Robert Richard

Un Loto « quine » manque pas de succès !!!

En effet, le loto, organisé par Neufmoutiers Animations le 17/11/2012, à la salle Peyrefitte, a remporté un vif succès auprès des habitants de la commune et même de ceux des communes voisines. Le choix alléchant des lots fait par le président de l'association, à l'origine du projet, le dynamisme de l'équipe et l'enthousiasme du public, ont contribué à cette réussite. Tout était prévu (collations, crêpes, sandwiches, etc.. .) pour que chacun passe un très agréable moment. Les critiques faites à l'issue de la soirée nous encouragent vivement à recommencer !

Nathalie Laluyaux Pouzache

ATELIER DE PEINTURE

GRAINES DE CEZANNE

Place de l'école
Salle Alain Peyrefitte
à Neufmoutier en Brie (77)

COURS ENFANTS	COURS ADOS	COURS ADULTES
• Mardi 17h45/19h15	• Vendredi 18h/20h	• Vendredi 14h30/17h
• Mercredi 14h/15h30 (Mini stages)	• Samedi 10h/12h	• Vendredi 18h/20h30
		• Samedi 10h/12h30
		• Samedi 14h/17h (Mini stages)

Renseignements :
Muriel 06 72 22 06 50
graines.de.cezanne77@hotmail.fr



Vie paroissiale

Voici quelques dates :

-Le 13 février, jour du mercredi des Cendres, premier jour du Carême, remise d'un bol de soupe à Villeneuve Saint Denis à 19h00 avant la messe de 20h30. En échange du bol de soupe, notre contribution sera versée à une œuvre caritative.

-En février, les messes du dimanche sont célébrées à Villeneuve Saint Denis jusqu'au 17 mars compris (église chauffée). A partir du 24 mars, jour des Rameaux, nous reviendrons à Villeneuve Le Comte.

Pour la semaine sainte :

- Jeudi saint 28 mars (institution de la 1ère messe) Messe à 20h30 à Villeneuve Le Comte
- Vendredi saint 29 mars (mort du Christ sur la croix) Messe à 20h30 à Chessy
- Samedi saint 30 mars (Veillée Pascale) Messe à 21h00 à Courpalay
- Dimanche 31 mars Jour de Pâques (résurrection du Christ) Messe à 10h00 à Villeneuve Le Comte



Solidarité-Partage

La vente de vêtements, brocante, jouets et livres Solidarité-Partage a eu lieu le 6 octobre. Le beau temps a encouragé beaucoup de monde à venir nous rendre visite et à acheter. Merci à tous ainsi qu'à tous les volontaires qui sont venus aider à déballer et remballer. Nous avons besoin de votre participation.

Grâce à ce succès nous pouvons aider les autres, près de nous et beaucoup plus loin : merci. La prochaine vente aura lieu le 7 avril 2013 sur la place de Villeneuve le Comte.

Vous pouvez aussi déposer toute l'année vos vêtements, brocante, livres et jouets, en bon état et propres au 13 rue du Général de Gaulle.



PAGE D'INFORMATION GÉNÉRALE

La Communauté de Communes du Val Bréon vous propose sa page d'information générale présentant ses actions et ses compétences. Vous trouverez également les événements à venir sur son territoire : Châtres, Crèvecœur, Fontenay-Trésigny, La Houssaye, Les Chapelles Bourbon, Liverdy, Marles, Mortcerf, Neufmoutiers et Presles.

ACTIONS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

- Diffusion de spectacles culturels dans le cadre de la résidence de la troupe « l'Attrape Théâtre »,
- Création d'un festival culturel: Festi'Val Bréon,
- Animations socio-culturelles pour l'enfance et la jeunesse,
- Réalisation d'un salon intercommunal des Arts,
- Organisation d'événements sportifs: concours de pétanque, tournoi de football,...



ACTION SOCIALE

- Fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles (RAM),
- Fonctionnement du service de portage de repas à domicile,
- Etudes territoriales réalisées : petite enfance, jeunesse, habitat, plan de mise en accessibilité, de la voirie et des espaces publics (PAVE).

TRANSPORTS

- Organisation et financement des transports collectifs en lignes régulières: réseau SOL'R,
- Fonctionnement du service de Transport A la Demande: TAD PROXI'BUS.



COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES À DES SYNDICATS

- Lutte contre l'incendie et secours (SDIS),
- Aide financière pour l'apprentissage de la natation des élèves du primaire,
- Elimination et valorisation des déchets des ménages,
- Fonctionnement des équipements sportifs liés aux établissements d'enseignement secondaire,
- Aménagement numérique.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Gestion et entretien des espaces verts, parties communes, voirie, assainissement du parc logistique communautaire,
- Construction d'un local de restauration rapide sur le parc logistique communautaire,
- Acquisition et réhabilitation d'un corps de ferme pour créer des équipements publics,
- Création et entretien des chemins de randonnées.



DIVERS

- Acquisition et prêt de matériel culturel pour les neuf municipalités et leurs associations,
- Soutien aux associations organisant des actions regroupant plusieurs communes,
- Réalisation et diffusion du journal communautaire,
- Mise à jour régulière du site Internet de la collectivité : www.valbreon.fr

MANIFESTATIONS COMMUNAUTAIRES

1^{ER} SEMESTRE 2013

Café Biberon:

16/02: Neufmoutiers

Festi'Val Bréon :

Du 06 au 28 Avril : Fontenay

Bébé bouquine :

17/03: Fontenay

07/04 : Fontenay

22/06 : La Houssaye

Fête des petits lecteurs :

25/05 : Les Chapelles B.

Concours de pétanque :

15/06 : Marles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL BRÉON

32 rue des charmilles - 77 610 La Houssaye-en-Brie

Horaire d'ouverture:

du lundi au vendredi: 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Tél: 01.64.51.33.26 – fax: 01.64.51.33.27

Courriel: contact@valbreon.fr

Site internet : www.valbreon.fr

La Communauté de Communes du Val Bréon
vous propose

Le café biberon

d'Agnès Hollard

samedi 16 février 2013

10h30

bibliothèque de
Neufmoutiers
rue des mésanges

ANNULE

Le café-biberon est
un moment privilégié à partager
avec son bébé autour du plaisir des
mots et de leur musique, des chants, des
comptines et des premiers récits. Puisées
dans les traditions orales d'ici et d'ailleurs,
ces paroles de toujours rejoindront les
créations personnelles et propositions
de chacun, qui s'échangeront
dans la convivialité.

Pour les 0-2 ans
Gratuit - Sur réservation
au 01 64 51 33 24
ou a.tombette@valbreon.fr

Né pas jeter sur la voie publique
IMPRILITH S.A. 01 64 09 91 01



**Reporté au samedi 20 avril 2013 à 16h00
sur réservation au 01 64 51 33 24**

Info Village

Le Recensement « Chacun de nous compte ! »

Deux agents recenseurs vous ont visité du 17 janvier au 16 février 2013, munis de leur carte officielle tricolore avec photo et signature du Maire.

Un grand merci à nos administrés qui leur ont réservé un bon accueil et un grand merci à nos deux agents recenseurs pour la qualité de leur travail.

Rappelons que c'est une démarche obligatoire imposée par l'Etat via l'INSEE qui permet ainsi de déterminer les besoins en matière d'infrastructures publiques (écoles, collèges, lycées, hôpitaux, crèches etc...)

Transport

Si vous souhaitez recevoir en temps réel par mail ou par sms toutes les informations concernant

le trafic du réseau Sol'R, inscrivez-vous sur le site n°4 mobilités :

http://www.reseau-solr-fr/solr_voyage5.php

Le Maire a pris en compte les plaintes d'usagers de la ligne 209 et a relayé les observations auprès de la société de Transports (incivilités de la part d'un chauffeur)

Vie Associative

L'atelier de peinture « GRAINES DE CEZANNE » vous ouvre ses portes tout au long de l'année, n'hésitez pas à rejoindre l'atelier pour un cours d'essai.



Villes et Villages Fleuris
SEINE-ET-MARNE, ANNÉE 2012

*Le jury départemental décerne la fleur de Bronze
et adresse ses plus vives félicitations à :*

la commune de NEUFMOUTIERS-EN-BRIE

Vincent ÉBLÉ
Sénateur
Président du Conseil général
de Seine-et-Marne

Lionel WALKER
Président de Seine-et-Marne Tourisme

TRUFFAUT
Seine-et-Marne
Tourisme

SEINE-ET-MARNE
LE DÉPARTEMENT



Association des Patients du Centre Médical de Forcilles

Centre Médical de Forcilles
77150 Férolles-Attilly

La santé :

Une question de qualification et d'humanité Forcilles répond aux deux exigences

Usagers, Patients, Familles

Vous êtes, vous avez été ou vous serez peut-être soignés dans le Centre Médical de Forcilles. Vous avez des proches traités dans le service de radiothérapie.

Le Centre Médical de FORCILLES a été classé par l'Express, l'un des meilleurs de la région parisienne, l'un des plus sûrs au plan national, 6^{ème} sur 221 centres de plus de 300 lits, avec un score agrégé de 99,48/100 (voir l'article de L'Express n°3100 semaine 1-7 décembre 2010/www.lexpress.fr)

Quelle est la priorité pour un malade ?

- être accueilli rapidement dans un hôpital de proximité sécurisant ;
- bénéficier de soins de qualité, prodigués par un personnel compétent, à l'écoute du patient.



Forcilles

L'établissement satisfait en tout point aux règles de bonnes pratiques et aux exigences réglementaires.

Notre Objectif

Mobiliser nos énergies pour contribuer :

- à la pérennité d'un Hôpital dynamique et performant ;
- à la qualité des soins et au confort des Patients.

Adhésion

A quoi va servir le montant de votre cotisation ?

- défendre nos intérêts dans les milieux décisionnaires ;
- élaborer des documents, à afficher, distribuer, diffuser ;
- envoyer des courriers à des acteurs de la santé, à des élus, des personnalités, etc.

L'adhésion se renouvelle chaque année et fait l'objet d'un reçu sur demande.

Pour des raisons budgétaires, nous vous adresserons régulièrement des courriels d'information concernant le développement et les résultats de nos actions.

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS,
VENEZ NOUS REJOINDRE,
ADHEREZ A L'ASSOCIATION**

APCMF – INFORMATION USAGERS-PATIENTS-FAMILLES

DONNEES GLOBALES

Le Centre Médical de FORCILLES est un ESPIC comprenant 75 lits de court séjour et 177 lits de soins de suite, avec 400 prises en charge à domicile. L'ensemble des salariés représente 457 emplois temps plein. Il a externalisé en 2010 les fonctions restauration et bio nettoyage confiées au groupe ELIOR employant 118 salariés sur le site. Au total 655 salariés sont employés directement ou indirectement par l'établissement.

Le Centre est le premier employeur de la circonscription.

En court séjour, la file active en 2011 s'établit à 3306 patients dont 49 % originaires de Seine et Marne, 13% du Val de Marne.

En raison de son expertise régionale, le Centre recrute sur l'ensemble de l'Ile de France. Le recrutement, hors Ile de France, est de 7 %.

Il s'agit de patients très lourds comme en témoigne la classification des comorbidités gradées de 1 à 4 'CMA : 48 % des séjours avaient une CMA de 3 et 4, ce qui est très significativement supérieur aux données nationales (environ 10%).

En soins de suite en 2011, le taux d'occupation a été de 94 % soit 58751 journées pour une possibilité de 170 patients/jour.

PRISE EN CHARGE NUTRITIONNELLE

En 2011, 986 patients en hospitalisation conventionnelle ont eu une alimentation parentérale ou entérale : 515 par voie parentérale, 471 par voie entérale, 772 patients ont eu une alimentation mixte parentérale et entérale, hors réanimation.

Il assure en outre grâce au service de nutrition entérale à domicile, la prise en charge de 400 patients/jours, domiciliés sur l'Ile de France et les départements limitrophes.

Le service de diabétique fait partie du groupe régional pompes, est membre fondateur de Revesdiab et est référent en (pied diabétique).

PRISE EN CHARGE EN CANCEROLOGIE

En 2011, 627 nouveaux patients ont été traités en radiothérapie, 450 en chimiothérapie représentant 2445 cures et 4458 journées. Le Centre est le seul site en Ile de France à proposer une prise en charge globale nutritionnelle, cancérologie et de rééducation aux patients atteints de cancer ORL.

RAPPORT DE L'IGAS ET ACTIVITE DE SOINS TRAITEMENT DU CANCER

Missionnée par l'Agence Régionale de santé et la direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des soins, en raison de la complexité des problèmes et afin de pouvoir prendre des décisions sur des arguments objectifs, l'inspection générale des Affaires Sociales a, au mois de juillet 2011, établi un rapport sur l'organisation de la radiothérapie en Ile de France.

Au terme de ce rapport, une recommandation a notamment été émise : « transférer l'activité de radiothérapie du groupement melunais de radiothérapie sur le site de FORCILLES dans le cadre d'un partenariat cohérent.

Cette préconisation est motivée par le fait que :

- Le délai supplémentaire, obtenu par la décision favorable au Centre rendue en référé avait été utilisé pour améliorer considérablement la situation, que ce soit sur le volet qualité ou sur le volume d'activité ;
- Le Centre de FORCILLES qui a considérablement amélioré sa qualité et son projet médical constitue un partenaire de coopération naturel au regard de la proximité entre les deux Centres, proximité qui sera accrue dès lors que le CH de MELUN et les cliniques seront installés sur leur nouveau site.
- Le regroupement suggéré constitue une opportunité pour les deux structures. Il garantit la pérennité du Groupement melunais et permet au Centre Médical de FORCILLES de construire un ancrage local stabilisant son recrutement et permettant d'envisager plus sereinement son avenir. »

CERTIFICATION

Le Centre est certifié.

La V1 en 2003 a objectivé 13 points forts et n'a donné lieu à aucune réserve, ni recommandation.

La V2 en 2007 a mis en évidence 38 points positifs et une action remarquée sur la gestion du risque dans sa globalité.

La V2010 s'est déroulée en octobre 2011. Le Centre a obtenu la cotation A sur la quasi-totalité des critères, puisque les 8 thématiques ont été identifiées comme des points forts de l'Etablissement.

RECONNAISSANCE D'UTILITE PUBLIQUE

FORCILLES a été fondé en 1963 par un groupe de Chirurgiens, Chefs de service, réunis en association loi 1901.

Cette Association est en passe d'être reconnue d'Utilité Publique.

Votre Adhésion y contribuera !

La reconnaissance d'utilité publique constitue un acte fort par lequel l'Etat entend montrer son attachement, valoriser et légitimer l'activité de l'Association.

La reconnaissance d'utilité publique permettra au Centre de FORCILLES de recevoir dons et legs de façon beaucoup plus souple et simple.

Jacques CHOURY membre du Comité de soutien du Centre Médical de FORCILLES pour le Canton de Rozay-en-Brie.
jacqueschoury@hotmail.fr 21 route de Bernay 77540 Bernay-Vilbert 01.64.25.71.98.



COMPAGNIE FERMIÈRE
BENJAMIN ET EDMOND DE ROTHSCHILD

OFFRE D'EMPLOI

DOMAINE DES 30 ARPENTS 77220 FAVIERES

Recrute un ouvrier fromager pour tous travaux de
fabrication et de manutention

Contact : 30arpents@orange.fr

06 26 15 59 41 ou 06 08 86 98 21

Domaine des Trente Arpents - 77220 FAVIÈRES - Tél. : +33 (0)1 64 07 02 12 - Fax : +33 (0)1 64 07 32 88 - E-mail : 30arpents@orange.fr

Notes:

Heures d'ouverture de la Mairie :

- Le mardi de 14h00 à 18h00
- Le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 18h00
- Le vendredi de 14h00 à 17h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Permanence téléphonique au ☎ 01 64 07 11 07 Fax : 01 64 06 45 64

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h à 16h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00

Par mail : commune-de-neufmoutiers@wanadoo.fr

Site Internet : www.neufmoutiers-en-brie.fr

Fax : 01 64 06 45 64

NUMEROS UTILES

Groupe Scolaire Daniel Balavoine	☎ 01 64 42 88 41
Collège Jean Baptiste Vermay	☎ 01 64 07 07 40
Lycée élémentaire A	☎ 01 64 07 20 18
Lycée Charles le Chauve	☎ 01 60 28 88 04
CULTE paroissiale	☎ 0160 43 00 30
LA POSTE Fontenay-Trésigny	☎ 01 64 51 34 53
LYONNAISE DES EAUX	☎ 0 810 385 385
E.D.F. SERVICE	☎ 0 810 333 077
G.D.F. SERVICE	☎ 0 810 433 077
POMPIER	☎ 18
GENDARMERIE	☎ 01 64 04 30 24
PERCEPTION	☎ 01 64 25 61 08
PREFECTURE de MELUN	☎ 01 64 71 77 77
SOUS PREFECTURE de PROVINS	☎ 01 60 58 57 77
Gare de TOURNAN : RER E	☎ 01 64 42 71 05

POLE MPLØI

☎ 3949

SAMU

☎ 15

VILLENEUVE-LE-COMTE

Pharmacie ☎ 01 60 43 00 01

Cabinet d'Infirmières ☎ 01.60.43.25.30

Cabinets Médicaux

Dr NEDELEC et UNG Généraliste ☎ 01 60 43 00 28

Dr HUET Généraliste ☎ 01 64 17 64 23

Kiné ☎ 01 60 43 20 63

Dentiste ☎ 01 60 43 06 29

TOURNAN-EN-BRIE :

Pharmacie ☎ 01 64 07 00 24

Cabinet d'Infirmières ☎ 01.64 07 23 89

Cabinet Médical ☎ 01 64 07 02 70

Kiné ☎ 01 64 25 30 20

Laboratoire d'analyses ☎ 01 64 07 09 98

Clinique Tournañ ☎ 0 825 16 42 42

Maison Départementale des Solidarités ☎ 01 64 25 07 00

HOPITAUX :

JOSSIGNY ☎ 01

MEAUX ☎ 01 64 35 38 38

COULOMMIERS ☎ 01 64 65 37 00

Centre NTI-BOISON ☎ 01 40 05 48 48

CLINIQUES VETERINAIRES :

TOURNAN ☎ 01 64 07 13 13

GRETZ ☎ 01 64 35 38 38

OZOIR ☎ 01 64 42 07 85

ROZAY-en-Brie ☎ 01 64

MAIRIE de Neufmoutiers-en-Brie 77610

Département de Seine-et-Marne

Arrondissement de PROVINS

☎ 01 64 07 11 07 / Fax : 01 64 06 45 64